

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 18637

présenté par

M. Tellier et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine - NUPES

-----

**ARTICLE 9**

Supprimer

l'alinéa

58.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les dispositions contenues dans cet article ne sont pas à hauteur des besoins des salariés en matière de reconnaissance et de compensation de la pénibilité. C'est pourquoi les auteurs de cet amendement demandent la suppression de cet alinéa.